



Monsieur le président du CHSCT Académique,

Nous nous félicitons de la tenue de ce CHSCTA et souhaitons qu'il en soit organisé plus régulièrement dans cette période compliquée.

La situation sanitaire actuelle a déjà notablement impacté les conditions de travail des personnels. Des mesures ont été prises en urgence pour faire face à une situation complexe. Des dispositifs d'accueil dans un premier temps pour les enfants des soignants puis étendu à d'autres catégories ont vu le jour dans des conditions non satisfaisantes en termes de prévention des risques. C'est également le cas pour les personnels qui se sont rendus sur leur lieu de travail et ont été au contact d'autres personnes. Il nous apparaît important qu'un suivi de ces personnels soit fait en recensant notamment leur lieu et date d'exercice.

Le confinement a également modifié les conditions d'exercice de l'ensemble des personnels. Cela est lié notamment au travail à distance ou télétravail, aux modifications des tâches en lien avec le confinement et les nouvelles modalités d'examens. La crise s'étant installée dans la durée, il nous paraît important qu'une vigilance accrue soit portée à la charge de travail de chaque personnel et que les calendriers et procédures mises en œuvre en tiennent compte. La question de l'utilisation des outils numériques personnels des agents et enseignants (ordinateurs, connexions, téléphones, imprimantes, scanner...) doit être posée.

L'annonce du retour des élèves dans la classe à partir du 11 mai nous a surpris. Des questions sur le sens, tant sanitaires qu'éducatif, sont posées. Au-delà de l'intérêt pour les élèves de ce retour, il est nécessaire pour la FSU qu'il ne se fasse que si toutes les garanties sanitaires pour les personnels et les usagers sont prises. De nombreuses questions se posent, sur l'organisation du site, de l'EPL, du service, mais aussi sur les conditions de transport, de restauration, d'hébergement. Les enjeux sont importants. A ce titre, la FSU estime que le rôle du CHSCTA est primordial pour participer à l'évaluation des risques, pour préconiser et mettre en place des protocoles permettant le moment venu le retour des élèves et des personnels en toute sécurité dans les établissements et services. La question des personnels à risques doit dans ce cadre être anticipée.

En cette période la FSU s'investit pour jouer son rôle dans le cadre d'une prévention efficace et s'implique dans l'ensemble des travaux du CHSCTA afin que les conditions de santé et de sécurité des personnels soient assurées.